

**TABLEAU DE CLASSIFICATION DECHETS**

Type de déchets	Codes des déchets (article R 541 - 8 du code de l'environnement)	Nature des déchets	Déchets	Quantité totale (tonnage maximal annuel)	Mode de traitements	
Biodéchets	02 06	Déchets de boulangerie, pâtisserie, confiserie (alimentaires)	Produits cuits	104 687 tonnes	Alimentation pour l'élevage porcin et fabrication des appâts pour les poissons via la société LBTA	
			Produits crus	5 383 tonnes		
Déchets non dangereux	15 01 01	Emballages en papier/carton	Cartons	111 000 tonnes	Valorisation matière et recyclage	
			Sacs de farine	13 200 sacs		
			Sacs de sucre	18 000 sacs		
			Papiers bureaux	A3 : 72 ramettes A4 : 900 ramettes	Aucun traitement	
			Papiers toilette	396 rouleaux		
			Essuie-main	462 rouleaux		
				Chiffons d'essuyage (lavettes bleu)	27 000 par an	Valorisation matière et recyclage
				Blouse jetable (plastique)	9875 unités	
Combinaison jetable (plastique)				200 unités		
Déchets dangereux	14 06	Déchets de solvants (acides, bases, alcalins), d'agents réfrigérants	Déchets de solvants	550 L/an	Les agents réfrigérants sont récupérés par les fournisseurs.	
			Agents réfrigérants (R22, R404A, R407F, R410A et R434A)	NC		